

Le seul Journal vraiment ouvrier de la Province.

The Labor World



The Monde Ouvrier

The Only True Labor Paper in the Province.

Rédaction et administration: 9 et 11 rue Saint-Paul Ouest.

"INSTRUIRE ET AMELIORER"

Téléphone: Main 1698 — Le numéro: CINQ SOUS PARTOUT

QUEBEC NE SERA PAS REPRESENTE

A la Conférence Internationale du Travail à Genève, le mois prochain. — Plus le pays devient industriel, plus les problèmes sociaux deviennent nombreux et compliqués. — Un code de législation ouvrière universel qui assurera la part de soleil à chaque être humain. — Vers l'avenir.

L'hon. M. Galipeault, ministre des Travaux Publics et du Travail, vient de déclarer que la province de Québec ne sera pas représentée à la Conférence Internationale du Travail, qui sera tenue à Genève, le mois prochain. On se rappelle que l'honorable ministre, accompagné de M. l'avocat Roy de Québec, assistait à cette conférence. D'après lui, la province de Québec, pas plus que le Canada d'ailleurs, n'a rien à gagner à y être représentée, car la plupart des sujets qui y sont traités intéressent tout particulièrement les pays d'Europe, les Etats-Unis eux-mêmes n'y prenant pas part. Nous ne pouvons nous empêcher de constater que lorsque cela fait l'affaire, on invoque toujours l'exemple des Etats-Unis, tout en faisant un crime aux ouvriers de ne former qu'un vaste tout avec leurs confrères de travail du même métier de la république voisine.

A notre point de vue, les problèmes qui viennent en discussion aux conférences du travail de Genève revêtent non seulement un caractère international mais prennent plutôt un aspect mondial. Les principes généraux de la vie humaine sont les mêmes partout, chacun devant travailler, boire, manger et dormir; il faudrait donc que dans le monde entier il y ait une législation garantissant à chacun non seulement les strictes nécessités de la vie mais sa juste quote-part de bien-être et des jouissances qui font que la vie vaille la peine d'être vécue. Certains prétendent que pour atteindre ce but il est nécessaire que tous les pays du monde adoptent une législation ouvrière uniforme; c'est une erreur et une utopie irréalisable, mais rien n'empêche que les principes fondamentaux garantissant à chacun sa subsistance quotidienne soient reconnus dans l'univers entier.

Il serait ridicule de prétendre qu'un même code de lois devrait s'appliquer au coolie chinois et à l'ouvrier canadien; il est évident que la situation géographique, les conditions climatiques, la mentalité d'un peuple et le développement industriel de chaque pays jouent un rôle considérable dans la législation nécessaire pour assurer à chacun la protection dont il a besoin. Seulement afin d'établir un équilibre entre les divers pays ou les conditions et les besoins sont à peu près identiques il est indispensable qu'il y ait une entente réciproque et cette entente ne peut s'obtenir qu'au moyen de conférences internationales dans le genre de celle de Genève, où tous les grands problèmes sociaux sont étudiés et solutionnés dans l'intérêt de tous.

Tant que le Canada était plutôt un pays agricole qu'industriel la nécessité de prendre part à ces conférences internationales du travail se faisait très peu sentir et la thèse de l'hon. M. Galipeault pouvait être la meilleure, mais petit à petit cette situation change. On peut prédire à coup sûr qu'avant longtemps le Canada, et la province de Québec en particulier, seront devenus des centres industriels importants nécessitant un code de législation ouvrière plus étendu et plus en rapport avec le développement industriel intensif qui y régnera.

Ce qui pouvait être parfait il y a vingt-cinq ans, il y a dix ans, il y a même cinq ans, n'est guère satisfaisant aujourd'hui; le temps est fini où les pays, tout aussi bien que les individus, pouvaient rester isolés. Si nous voulons garder la place qui nous revient dans l'histoire de l'humanité, nous ne pouvons rester en arrière et nous confiner dans le souvenir de la gloire idéaliste d'un passé historique valeureux certes, mais qui ne nous permettra pas de faire face aux problèmes sociaux actuels. Il faut être de son siècle si l'on veut que les générations futures soient armées pour la lutte pour l'existence; s'il est beau de se souvenir du passé, il est plus utile de plonger ses regards vers l'avenir.

Nous regrettons que la province de Québec n'ait pas eu bon de se faire représenter à la prochaine conférence de Genève — même à simple titre consultatif — il y a toujours quelque chose à apprendre. Quoique notre législation ouvrière soit plus avancée que dans beaucoup d'autres pays, elle est loin d'être parfaite et il faut bien admettre qu'aucune des conventions adoptées par les conférences du travail de Washington et de Genève — auxquelles le Canada a souscrit et qu'il s'est engagé à mettre en vigueur — n'ont encore été insérées dans nos statuts provinciaux.

Nous espérons que dans l'avenir le gouvernement Taschereau se ressaisira et qu'il verra à ce que la province de Québec soit représentée.

GUS. FRANCO.

EN RUSSIE LA VIE ECONOMIQUE

Les autorités soviétiques se proposent de créer une Chambre de commerce Russo-Allemande; la question sera discutée prochainement au présidium du Conseil Suprême d'Economie Nationale et des représentants des services et industries intéressées.

L'Union pan-russe centrale des coopératives (Centrosyus) a invité les organisations coopératives étrangères à se faire représenter à la foire de Nijni-Novgorod, en y envoyant des délégués et des échantillons de marchandises.

Le Commissariat de l'Agriculture a demandé au Conseil des Commissaires du Peuple un crédit à long terme, s'élevant à 2 millions de roubles (émission 1922), pour les besoins de l'agriculture.

Le Commissariat pour le commerce extérieur a autorisé le Centrosyus à conclure avec l'étranger des opérations commerciales pour son propre compte et à constituer, dans ce but, des délégations dans les villes où résident les représentants du Commissariat pour le commerce extérieur.

Le département de l'Assurance de l'Etat a décidé que les étrangers seront astreints à assurer les biens qui leur ont été confiés. Ces assurances doivent être prises dans les institutions d'assurance de l'Etat. Les primes sont payables en roubles 1922 et sont calculées sur la base du rouble-or. Les concessionnaires sont tenus d'employer les sommes qui leur sont versées éventuellement par l'Assurance d'Etat (Gosstrakh) uniquement à des réparations des dommages qu'ont subis leurs concessions.

Un radiogramme de Moscou communique qu'à partir du 15 juillet 1922 tous les services des transports devront être payés en Russie. Cette mesure s'applique également au Commissariat de la Guerre, au Comité Central pour combattre la famine (Pomgol) et aux autres organisations de secours.

Le Commissariat du commerce extérieur déclare qu'aucun bateau ne sera autorisé à décharger son cargaison dans un port russe, s'il n'est pas en possession d'un visa spécial du Commissariat. Exception est faite pour les bateaux amenant des vivres en Crimée.

LA FAMINE

Le Comité international de secours à la Russie vient de publier un rapport sur la situation en Ukraine. Pour faire une enquête sur les moyens de transport et les conditions économiques de la Russie, le Comité a envoyé dans ce pays en mai dernier, M. Jean de Labrosse, expert économique du Dr. Nansen, qui s'est rendu à Kiev, Kharkov, dans le bassin du Donetz, à Odessa et à Pétrograd. Au cours de son voyage vers Kiev, M. de Labrosse a croisé de rares trains surchargés de milliers de réfugiés fuyant les districts affamés. Ainsi, à Kiev même, la Croix-Rouge manque de médicaments. Elle constate quotidiennement le cas de choléra et s'attend à une recrudescence de la maladie pendant les grandes chaleurs, car les canalisations sont rompues et les habitants n'ont plus d'eau.

A Kharkov, siège du gouvernement ukrainien, la situation est encore pire qu'à Kiev et la ville est menacée d'une épidémie très grave pendant la saison chaude si l'on n'envoie pas immédiatement les secours nécessaires pour inoculer les habitants contre les maladies infectieuses.

A Kharkov ce sont les enfants qui souffrent le plus de la famine et qui meurent en plus grand nombre. Dans le bassin du Donetz, M. de Labrosse a constaté que les stocks de charbon se montaient à 1,000,000 de tonnes d'antracite et à plus de 600,000 tonnes d'autre charbon. On pousse l'exportation du charbon d'une façon intensive même au détriment du bon état des mines, mais les facilités de transport manquent et les stocks s'accumulent.

La campagne qui s'étend entre Poltava et Odessa et qui était jadis la partie la plus riche de l'Ukraine est déserte et laissée en friche. A Odessa, la famine et la maladie sévissent. La détresse de cette ville est encore augmentée et le danger des maladies dépeuplé par la rupture des canalisations et le manque d'eau dans les maisons. En Crimée, on estime que sur une population de 500,000 habitants, 300,000 périront avant la récolte prochaine.

En admettant même que toutes les conditions atmosphériques lui soient favorables, la récolte présentera en Ukraine un déficit d'environ 1 million de tonnes de grain. La famine sévira donc inévitablement en 1923 et moins que les habitants ne reçoivent de l'étranger une aide efficace. On considère que la situation générale de l'Ukraine, autrefois le "grenier de la Russie", est inquiétante au plus haut point car cette région ne sera pas en mesure de compenser par ses importations les récoltes déficitaires des gouvernements du centre et surtout du nord de la Russie qui continueront ainsi à être en proie à la famine.

Résumant les résultats de ses observations, M. de Labrosse décrit le sud de la Russie comme "un véritable enfer" et il ne s'explique pas comment les malheureux habitants peuvent y vivre encore. Les moyens de transport par bateaux sont satisfaisants tandis que les moyens de transport par terre sont insuffisants, ils pourraient être encore améliorés et permettrait de transporter dans les endroits qui ne sont pas desservis par les chemins de fer, les quantités de vivres nécessaires à l'alimentation de la population. D'autre part, si l'on veut que les champs soient ensemencés pour 1922 et 1923, il convient, afin de pouvoir labourer, de remédier au manque de bétail.

A Pétrograd, le port est en bon état, les navires allant à 24 pieds par heure y entrent. Le déchargement se fait rapidement, grâce au nombre considérable d'ouvriers disponibles. — Informations Sociales.

Une des bandières portées par les grévistes, lors de la parade de la fête du travail à Boston, se lisait: "Nous nous sommes battus pour la démocratie et nous avons obtenu 25 centimes de l'heure."

PREVENTION DES ACCIDENTS ET COMPENSATION

Lors de la Joint Safety Convention tenue à Toronto, M. Samuel Price, président du bureau de compensation aux ouvriers d'Ontario, en discutant la question de la prévention des accidents, a attiré l'attention sur la longue liste d'accidents survenus en 1921 dans la province d'Ontario. Près de 10 pour cent des 450,000 ouvriers de l'Ontario ont souffert d'accidents en 1921. Disant que les causes des accidents, M. Price a trouvé une signification dans le fait que moins d'un tiers de tous les accidents survenus dans la province ont été causés par des machines. La majeure partie des accidents survenus en 1921 ont été en protégeant les machines mal placées en travaillant à la diffusion des habitudes générales d'attention. Le premier point a été de donner aux ouvriers des conditions physiques convenables, assez d'espace, une organisation efficace, et de faire régner l'ordre et la propreté dans la fabrique ou usine. "Un point encore plus important est l'état d'esprit et l'attitude des travailleurs, contremaîtres, surveillants, etc. Il est nécessaire une coopération sympathique dans le travail et dans le désir d'éviter les accidents? N'est-il pas non seulement malheureux mais blâmable pour les travailleurs, contremaîtres ou administrateurs d'accuser des accidents qui auraient pu être évités? L'employeur tient-il ses surveillants, et contremaîtres personnellement responsables des accidents qui surviennent? Les contremaîtres ont-ils encouragé pour avoir, par suite de leur inattention, été la cause que les travailleurs ont été sans besoin blessés ou estropiés qu'il les traiterait s'il y avait eu, par suite de leur inattention, bris ou destruction inutile de machines ou de matériel? Je crois que c'est le facteur le plus important dans la prévention des accidents."

On a constaté qu'une proportion inégale du nombre total des accidents survient sur les nouveaux ouvriers d'un établissement, et ces accidents ne surviennent quelques fois que quelques jours ou même quelques heures après que ces ouvriers ont commencé à travailler. Les employeurs et les contremaîtres devraient par conséquent accorder une considération spéciale aux nouveaux employés jusqu'à ce que ces derniers s'habituent aux choses qui les entourent. Ce point est essentiel, car la prévention des effets sérieux des accidents légers au moyen d'un service bien organisé de premiers soins aux blessés. "Les statistiques au sujet de l'empoisonnement de sang sont surprenantes, déclare M. Price: de 6 à 9 pour cent de tous les compensables sont dus à l'infection, et le coût de cette compensation est au moins d'un huitième du coût total des accidents lequel se monte probablement à trois quarts de million de dollars par année."

Parlant de la prétendue pratique de simulation de la maladie, le président du bureau d'Ontario recommande que l'employeur, le médecin, le travailleur et le bureau coopèrent tous et renvoient au travail les ouvriers blessés dès qu'ils sont suffisamment rétablis. "La simulation de la maladie ne devrait pas être tolérée. A la fin, ce sont les ouvriers qui souffriraient généralement, et plus à quelque chose d'autre, c'est la Loi qui serait en discrédit. Il n'y a pas de doute que le danger de la simulation de la maladie est à l'heure actuelle plus qu'ordinaire, mais, franchement parlant, je ne crois pas qu'il prévaille, ou a jamais prévalu, à une étendue sérieuse en vertu de notre loi ontarienne. Le fait que la perte de temps moyenne n'a pas augmenté et que les cas requérant de l'aide médicale ont augmenté dans une proportion plus considérable que les cas requérant une compensation confirme cette opinion.

Le bureau ne néglige jamais de faire enquête au sujet de toute accusation de simulation de maladie qui est portée à sa connaissance. Généralement, l'accusation ne repose sur aucun fondement ou a été faite par suite d'un malentendu, mais quand l'imposition ou la fraude est découverte, elle est traitée avec rigueur. Des poursuites ont été intentées et des convictions obtenues tant contre des individus que contre des travailleurs pour avoir obtenu un tant d'obtenir de l'argent sous de faux prétextes." — La Gazette du Travail.

Le "Literary Digest" a terminé son plébiscite sur la prohibition. La grande revue a recueilli exactement 922,383 bulletins, — ce qui est un nombre considérable.

De ce nombre, 536,193 ont voté pour la prohibition, soit 58 pour cent; et le reste, soit 386,190, ont voté contre, divisant entre 189,856 pour le rejet de la loi et 196,334 pour sa modification. Ce dernier groupe, on le voit, est le plus nombreux des trois.

LA SESSION PROVINCIALE

On annonce l'ouverture de la session provinciale pour le 24 octobre. Le gouvernement est désireux de donner force de loi, immédiatement, à son projet d'entretien des chemins et à d'autres mesures d'intérêt public.

Il pourra avec confiance rassembler la législature, dans Lebel et dans Sherbrooke; il pourra se réclamer à juste titre de l'approbation populaire.

Le trésorier provincial aura un surplus de plusieurs millions à annoncer, grâce aux bénéfices perçus par la loi des liqueurs. Ce surplus sera attribué aux chemins, à l'éducation, aux grands services publics.

C'est une session de la plus grande utilité, économique et sociale, qui se prépare. — Le Canada.

Le gouvernement ontarien a récemment informé une délégation des trade unions électriques canadiennes qu'une conférence serait bientôt tenue aux fins d'établir des lois provinciales ayant trait à la distribution de permis aux ouvriers électriques. On croit que les permis projetés auront comme résultat de réduire le nombre des accidents mortels et sérieux parmi les poseurs de fils et les ouvriers électriques.

A TRAVERS LE MONDE

Dans un message aux grévistes des usines de chemins de fer, le président Jewell accuse le vice-président du chemin de fer Pennsylvania, M. Atterbury, d'être la cause de la rupture des négociations qui avaient été entamées entre les parties intéressées.

La convention annuelle de l'Union Typographique a commencé ses séances, lundi, le 11 septembre, à Atlantic City.

En prédisant la fin de la grève dans les mines de charbon anthracite, W. J. Pattison, éditeur du "Scranton Republican", disait ce qui suit:

"Les propriétaires de mines courent le danger de faire un tort irréparable et permanent à leur propre industrie, à moins de subvenir immédiatement aux besoins de leur marché régulier. Les villes qui dépendaient de l'emploi du charbon pour le chauffage ne peuvent maintenant maintenir l'usage. Les changements de grilles se font sur une grande échelle. Dans certaines localités le charbon non remplacé par l'anthracite pour des mois et des années. Les changements nécessaires sont faits pour permettre l'usage de l'huile pour le chauffage et la force motrice. Les opérateurs de mines de charbon anthracite font de lourdes pertes chaque jour que dure la grève."

La succursale de la cité de Québec de l'Association des Marchands Détaillants a récemment passé une résolution unanime demandant au conseil de ville de mettre en vigueur la loi ayant trait à l'observation du dimanche en forçant tous les magasins qui ne sont pas spécialement exemptés, de fermer ce jour-là.

Une déclaration récente de l'Union Typographique Internationale indique que les recettes accusées par les unions canadiennes au cours de la période du 1er juin 1921 au 30 avril 1922 ont été au total de \$24,373. Durant la même période, les bénéfices payés aux unions canadiennes ont été comme suit: Pensions de vieillesse, \$32,624; bénéfices de décès, \$13,825; bénéfices de grève et aide spéciale, \$1,840,759. La somme totale payée aux unions canadiennes s'est élevée à \$1,887,208, ou à \$1,365,835 de plus qu'elles ont contribué à l'organisation internationale.

Ensuite on dira que nous envoyons notre argent à l'étranger et que nous ne recevons rien en retour!

Un plan consistant à fournir 10,000 maisons aux houillères de la Grande-Bretagne est actuellement mis à exécution par la formation d'une compagnie au capital de laquelle, déclare-t-on, trente houillères importantes souscriront la somme de £1,000,000. Aucuns profits ne seront recherchés, mais ce plan, écrit-on, paiera ses propres dépenses. Un commencement de mise à exécution de ce plan de construction de logements, le lot, d'une maison et autres constructions nécessaires à l'établissement d'un colon et de sa famille. Une disposition de l'ordre en conseil pourvoit que le travail sera fait par les compagnies de bois, et ledit travail sera payé avec du bois qui leur sera donné en compensation pour les dépenses encourues. Les colons auront droit à ces lots en se conformant à des conditions spéciales. Le plan est considéré dans l'Intervalle comme un essai, et le gouvernement décidera plus tard si d'autres centres de colonisation seront fondés sous des conditions semblables. — La Gazette du Travail.

L'honorable J. E. Perrault, ministre de la colonisation, a récemment annoncé qu'un ordre en conseil provincial avait été promulgué en vertu duquel des soumissions seront demandées pour le défrichement de 300 acres de bois sur trente lots situés dans la vallée de la Matapédia, en vue de l'installation, sur chaque lot, d'une maison et autres constructions nécessaires à l'établissement d'un colon et de sa famille. Une disposition de l'ordre en conseil pourvoit que le travail sera fait par les compagnies de bois, et ledit travail sera payé avec du bois qui leur sera donné en compensation pour les dépenses encourues. Les colons auront droit à ces lots en se conformant à des conditions spéciales. Le plan est considéré dans l'Intervalle comme un essai, et le gouvernement décidera plus tard si d'autres centres de colonisation seront fondés sous des conditions semblables. — La Gazette du Travail.

INCORPORATION OBLIGATOIRE DES UNIONS DENONCEE

Atlantic City, N.J., 14.—En dénonçant la Loi industrielle du Kansas comme "la plus grande fraude pratiquée contre le peuple américain" et la Commission Industrielle du Colorado comme étant aussi dangereuse et aussi vicieuse, le Conseil Exécutif de la Fédération Américaine du Travail a annoncé à ses membres l'inauguration d'une campagne nationale pour obtenir que ces deux "institutions soient effacées des statuts des Etats". Le Conseil a aussi pris les mesures pour combattre toute législation tendant à l'incorporation obligatoire des unions ouvrières ainsi que tous projets pour rendre les unions non incorporées responsables, comme les corps incorporés, devant les tribunaux.

Le Conseil a aussi accordé tout son appui aux 40,000 ouvriers textiles en grève dans le New-Hampshire et le Rhode-Island, pour le maintien de la semaine de 48 heures.

L'EXPOSITION DE SAINTE-SCHOLASTIQUE

C'est mardi prochain, le 18, que s'ouvrira la quinzième exposition annuelle de Sainte-Scholastique, pour se continuer jusqu'au 22 et les informations que nous recevons du secrétaire, nous portent à croire qu'elle dépassera en importance, les expositions des années précédentes. On nous signale que le secrétaire a reçu des inscriptions non seulement de la province de Québec, mais aussi des provinces d'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Etat du Vermont. C'est dire que la compétition sera grande et que les visiteurs auront occasion de voir une des plus belles expositions agricoles qui leur aient été offertes jusqu'à aujourd'hui.

Les visiteurs auront aussi des amusements variés pour se récréer et les concours auront à être très contestés par le nombre et la qualité des chevaux qui sont actuellement inscrits. Les officiérs en charge n'ont rien ménagé pour assurer le confort à tous les visiteurs et l'on compte, à Sainte-Scholastique, que l'exposition de 1922 éclipsera celles des années précédentes.

LE COUT DE LA VIE ET LES "FRIGOS"

Un incident récent au marché à poisson de Boston démontre clairement la relation entre le coût de la vie et les entrepôts frigorifiques. De nombreux vaisseaux engagés dans la pêche de l'espadon reviennent un jour avec des cargaisons plus qu'ordinaires. Les acheteurs de poisson en gros ne manquent pas de faire payer cher à ces hardis pêcheurs leur faute d'avoir fait une pêche miraculeuse en ne leur offrant que cinq centimes la livre pour leur poisson.

Tout le poisson qu'ils achètent fut mis dans les entrepôts frigorifiques et les prix furent maintenus dans tout le district approvisionné par le marché de Boston, soit de 45 à 60 cents la livre. Si les entrepôts frigorifiques étaient utilisés pour le but dans lequel on les a construits, pour préserver le surplus de denrées pour les temps de disette ou de pénurie, on pourrait dire qu'ils sont un réel bienfait pour l'humanité.

Cependant, à l'heure actuelle, les entrepôts frigorifiques sont utilisés dans un but d'extorsion. D'un côté, les pêcheurs, dans le cas qui nous occupe, en raison de la grande quantité de poisson sur le marché, furent forcés de se contenter de cinq centimes la livre pour leur marchandise, pendant que le consommateur dut payer 60 centimes la livre pour du poisson ayant été payé 5 centimes.

Plutôt que de vendre ce poisson au détail à un prix raisonnable, les marchands préfèrent l'emmagasiner dans les entrepôts et l'y laisser pourrir pour enfin le rejeter à la mer. Ainsi, ils peuvent maintenir leurs prix.

Plutôt que de servir au bien-être du peuple, en lui donnant l'occasion de se nourrir à des prix raisonnables, les entrepôts frigorifiques sont mis à contribution pour exploiter le peuple — le producteur et le consommateur — au profit des spéculateurs.

Veut-on maintenant à un niveau injustifiable le prix d'une denrée, tels que les oeufs, la viande, le beurre, le fromage, on n'a qu'à l'emmagasiner dans un entrepôt frigorifique, ce qui empêche qu'il soit mis sur le marché en quantité suffisante pour faire baisser les prix. Lorsque cette marchandise a été assez longtemps dans les entrepôts, elle se gâte et on la jette aux vidanges. Dans l'opinion des spéculateurs il vaut mieux affamer le peuple que de baisser les prix.

Si les pouvoirs publics voulaient jeter un coup d'oeil sur les opérations des propriétaires d'entrepôts frigorifiques, il est plus que probable qu'ils trouveraient de petits scandales qu'il n'en ferait pas bon de dévoiler sans en même temps y apporter un remède.

Toujours est-il que pendant que le peuple se fait exploiter, on construit chaque année un plus grand nombre d'entrepôts frigorifiques, plus qu'il n'en faut.

non pas parce que le besoin du peuple le commande, mais bien pour satisfaire aux appétits démesurés des intermédiaires, dont leur profit à contrôler l'écoulement des articles nécessaires à l'alimentation. A notre avis, la cause principale du coût élevé de la vie. Que les autorités compétentes cherchent la solution de ce problème en commençant par la visite et la surveillance de ces entrepôts, et on ne tardera pas à voir le coût de la vie prendre une eubate prononcée.

Il est de grande mode de crier que les salaires "élevés" sont la cause principale du coût de la vie toujours ascendant, mais les journaux, qui sont presque tous contrôlés directement ou indirectement par les grands intérêts financiers, ne gardent rien de dire que le travailleur ne peut bien mettre de côté pour la vieillesse et les mauvais coups de la fortune, avec le salaire qu'il touche chaque semaine.

LA POPULATION AGRICOLE DES ETATS-UNIS

Suivant les résultats du dernier recensement, publiés le 17 juillet 1922, 31,614,269 personnes, soit 29.9 pour cent de la population totale des Etats-Unis, vivent de l'agriculture. Ce chiffre représente 61 pour cent de la population totale du pays, cette dernière comprenant les habitants des villes et villages de moins de 2,500 habitants, les hameaux, les régions minières, etc.

Tandis qu'au Mississippi, 71 pour cent de la population se consacrent à l'agriculture, la proportion correspondante n'est que de 2.5 pour cent à Rhode Island.

Dans les onze Etats suivants, plus de la moitié de la population est composée d'agriculteurs: Mississippi, Arkansas, Caroline du sud, Dakota du nord, Caroline du sud, Géorgie, Alabama, Dakota du nord, Tennessee, Kentucky et Oklahoma.

Dans quinze autres Etats, cette proportion est de moins du quart: Rhode Island, Massachusetts, New Jersey, Connecticut, New York, Pennsylvania, California, Illinois, New-Hampshire, Maryland, Nevada, Ohio, Washington, Delaware et Michigan.

D'une façon générale, c'est dans les Etats du nord-est et de la côte du Pacifique que la population agricole est la moins nombreuse. — New York Times.

LES SPORTSMEN AIMENT LES BONS PLATS

Aussi exigent-ils les viandes de chez ALFRED RICHARD BOUCHER. Etau Nos: 19, 21, 23 — Marché Bonsecours. Téléphone: Main 973-6523 "Fred" est gérant de la piste Dorval

JEUNES GENS: Assurez votre avenir par l'Épargne

Quel que soit votre salaire, faites des économies. Avec de la volonté, vous arriverez à accumuler en banque un bon fonds de réserve qui vous ouvrira la voie du succès.

La Banque Nationale

La plus vieille banque Canadienne-Française, recevra vos dépôts à l'un de ses 347 bureaux, et vous paiera, tous les six mois, l'intérêt régulier des banques.

\$1.00 suffit pour ouvrir un compte d'épargne.

BUREAU DE DIRECTION: L'HON. GEO. E. AMYOT, Conseiller Législatif, Prés. de la Dominion Corset Co. J. H. FORTIER, Vice-Prés. et Gérant-Général de P. T. Legaré, Litté. DIRECTEURS: de P. G. Bussières & Cie, Québec, Président de la Rockwell Tobacco Co. Marchand de Gros, Québec. Notaire, direct. du Detroit United Railway. Manufacturier de cuir, Québec. Président de Garneau, Litté. Québec. Trésorier Provincial. Notaire, Prés. de Eastern Canada S. & Iron Works. HENRI DES RIVIERES, Gérant-général.

Prenez la bonne habitude...

— de faire vos achats à nos magasins: vous serez sûrs d'y trouver toujours les marchandises que vous désirez, de les obtenir de premier choix et d'en payer les plus bas prix, spécialement durant nos ventes d'été.

Dupuis Frères LE MAGASIN DU PEUPLE RUEB STE-CATHERINE, ST-ANDRÉ ET ST-CRISTOPHE

Complets pour Garçonnetts Deux Culottes, \$12.95



Bons Complots durables pour l'école ou le collège, en cheviote tout laine bleu marine, jolis modèles à devant droit ou croisé, et d'une confection soignée. Grandeurs, 7 à 18 ans

Epodwin LIMITED

— Au rez-de-chaussée

# Le Thé Vert

—est garanti ce qu'il y a de meilleur et de plus pur quand il porte le nom de

# "SALADA"

Fameux pour sa saveur—essayez-en un échantillon.

## LE RETOUR A LA TERRE

# LA VALLEE DE LA GATINEAU

Ce qu'elle offre au colon. — Pays de villégiature. — Pêche et chasse.

## "EMPARONS-NOUS DU SOL"

La vallée de la Gatineau a trop longtemps été ignorée comme région de villégiature par la population de la province de Québec, pour qu'on ne saisisse pas l'occasion qui se présente d'en donner une brève description et de rectifier l'opinion partagée par un trop grand nombre, à l'effet qu'elle n'est accessible qu'aux gens d'Ottawa et aux populations de l'Est de l'Ontario. Le fait de devoir passer par la capitale ou Hull pour s'y rendre n'est pas une raison suffisante pour empêcher quelqu'un d'y faire au moins une visite, car les endroits de villégiature dissimulés le long de la rivière Gatineau peuvent avantageusement être comparés aux plus fréquentés du reste de la Province et celui qui entreprendra une excursion jusqu'à Maniwaki sera amplement dédommagé par la beauté des panoramas qui s'offriront à ses yeux, tout le long du trajet.

La Gatineau a été pendant plusieurs années un district forestier de la plus grande importance, dont le bois servit longtemps à alimenter les moulins de Rockland et d'Ottawa. Mais une transformation graduelle s'est opérée dans la vallée; la charrie du labourer a remplacé la hache du bûcheron et plus récemment, les rives de la Gatineau se sont peuplées de jolis chalets où toute une population vient maintenant chercher refuge aux périodes de grandes chaleurs. Pour le touriste, la région a aussi des attraits multiples. Le trajet d'Ottawa au bout de la ligne et retour, une distance de 160 milles, s'effectue en moins de neuf heures, y compris un arrêt d'une heure à Maniwaki.

En quittant la capitale, le train traverse la rivière Ottawa sur le pont suspendu et arrive bientôt à la gare de Hull.

Après une courte attente, le voyage se continue et en moins de cinq minutes, on entre dans la vallée de la Gatineau. Sur un parcours d'une trentaine de milles, la voie suit les détours de la rivière, procurant ainsi toutes les facilités d'observer la superbe paysage. On laisse graduellement en arrière Chelsea, Kirk's Ferry, les Cascades, Pointe-de-

la-Ferme, Rockhurst et Wakefield, endroits favorisés de villégiature. Quelques-unes des résidences d'été sont construites tout près du rivage, les autres un peu plus loin, à demi cachées dans les bois ou perchées sur le haut des collines. De l'autre côté de la rivière, les Laurentides s'élevaient avec majesté, à des centaines de pieds dans le ciel.

À Pointe-de-la-Ferme, il y a un bel hôtel d'été où la pension est excellente, de magnifiques terrains de jeux, toutes les facilités pour le canotage et une superbe plage pour les baigneurs.

Après avoir dépassé Wakefield-Nord le chemin de fer, tout en se conformant à la topographie du pays, suit une ligne septentrionale plus directe. On passe à Earleton, Low, Venosta et le train entre ensuite à Kasabonka, dans le voisinage duquel il y a plusieurs beaux lacs; ce village possède un confortable hôtel, où les voyageurs peuvent louer des chevaux pour faire des excursions dans les environs. C'est de cet endroit qu'on atteint le lac Danford et les lacs de colonisation.

**Gracefield.**  
Gracefield, à soixante milles de la capitale fut longtemps le terminus de la ligne, et l'endroit où s'arrêtaient les "drapeaux" en route pour les chantiers du Nord. C'est le centre d'un district où plusieurs cours d'eau et lacs sont joints, entre autres le lac des 31 milles et le lac Permiichangang, tous deux contrôlés par le Club de Chasse et de Pêche de la Gatineau.

**Lac Mer Bleue**  
Peu après avoir laissé Gracefield, le touriste s'extase devant la beauté du paysage qui se déroule devant ses yeux émerveillés. Sur une longueur de neuf milles, le train longe les rives du Lac Mer Bleue en s'arrêtant aux stations de Mer Bleue, Ellard, Rockhaven et Burbidge. Il faudrait la plume d'un poète pour décrire justement les merveilles de cette nappe d'eau recouverte d'îles aux formes diverses et recouvertes de verdure qui se déroule de cette nappe d'eau parsemée d'îles aux for-

mes diverses et recouvertes de verdure. De superbes chalets, la plupart appartenant à des citoyens d'Ottawa, qui y viennent rejoindre leurs familles à la fin de chaque année, sont bâtis sur les plus beaux points autour du lac.

**Maniwaki**  
De Burbidge, la station la plus nord sur le lac, il reste dix milles pour se rendre jusqu'à Maniwaki, le terminus de la ligne du Pacifique Canadien dans cette direction. C'est un village florissant situé sur la rivière Désert, fréquentée par les hommes de chantiers, car aujourd'hui, l'industrie du bois dans cette partie du pays est alimentée par les forêts du Nord des Comtés d'Ottawa et de Pontiac. De hardis colons canadiens-français ont poussé encore plus loin que le chemin de fer, et entrant bravement dans ces régions sauvages, s'y sont défrichés des fermes prospères. Ce sont eux d'ailleurs qui ont colonisé la plus grande partie de la vallée que le voyageur vient de traverser. Bon général, hospitalier, paisible, travailleur et craignant Dieu, le colon de la Gatineau n'a rien à envier à ses compatriotes des autres parties du Canada.

**Val-des-Bois**  
A l'exception de la rivière Gatineau, la Lièvre est le plus important cours d'eau qui draine la section ouest des montagnes Laurentides. Après avoir pris sa source dans les lacs du Nord, cette rivière coule non loin de Mont-Laurier et descend ensuite vers le sud, plus ou moins parallèlement à la Gatineau, pour se jeter ensuite dans l'Ottawa près de Buckingham Junction, sur la ligne du Pacifique Canadien qui va de Montréal à Ottawa, en passant du côté nord de la rivière du même nom.

Toute la région traversée par la Lièvre est idéale pour le pêcheur, le chasseur et pour l'amateur de la vie au grand air généralement. La chasse au chevreuil et à l'ours y est particulièrement fructueuse et c'est à Val-des-Bois que l'année dernière, on a obtenu un superbe chevreuil blanc, spécimen excessivement rare en ce pays.

Val-des-Bois est un centre pour les sportsmen qui veulent opérer dans la région; il s'y trouve tout autour une quarantaine de lacs très poissonneux. Cet endroit est atteint par Buckingham, située à une centaine de milles de Montréal sur la ligne d'Ottawa du Pacifique Canadien.

**East Templeton**  
A une douzaine de milles de la petite gare de ce nom, un autre district excessivement pittoresque, invite le sportsman anxieux de faire de fructueuses excursions. Tout autour du Lac McGregor, plus de trente lacs, tous plus poissonneux les uns que les autres, sont à la disposition du pêcheur à la ligne. Dans les lacs Bataille et Rhéaume abonde la vigoureuse omblette, ce saumon d'eau douce qui a valu au lac St-Jean sa réputation parmi les fervents du bambou.

**Armand de Val-Joli.**  
P.S.—Pour plus amples informations, on est prié de s'adresser au Ministère de la Colonisation, à Québec, ou à Monsieur J. E. Robert, au No. 82 rue Saint-Antoine, à Montréal.

**323,104 CHARPENTERS**  
Indianapolis, 16.—Selon Frank Duffy, secrétaire général de la Fraternité Unie des Charpentiers-Ménisiers d'Amérique, cette organisation comptait 323,104 membres, le 30 juin dernier, répartis entre 2,318 unions locales, 146 conseils de district, 26 conseils d'Etat et 2 conseils provinciaux (en Canada), et 77 unions locales de dames auxiliaires.

## Pour la paix industrielle

Dans un article publié dans le "Labor Magazine" du mois de juillet 1922, M. Arthur Henderson, secrétaire du "Labor Party" d'Angleterre, expose un projet de trêve industrielle qui serait conclu entre employeurs et ouvriers.

Il déclare, à ce propos, que seule la paix industrielle assurée pendant un certain temps permettra aux ouvriers de recouvrer les pertes subies au cours de ces dernières années et affirme que le fait de renoncer à recourir à la force n'entraînera en rien le développement du progrès social.

Une trêve industrielle, ajoute M. Henderson, ne signifie ni que le Travail s'en gagera à rester subordonné au Capital ni qu'il renoncera aux efforts qu'il fait pour obtenir la soumission du Capital.

M. Henderson prévoit l'institution d'un parlement industriel, seule organisation nationale pouvant, à son avis, donner au Travail les garanties suffisantes en ce qui concerne la réalisation des progrès sociaux indispensables.

D'après le projet de M. Henderson, les employeurs et les syndicats s'engageraient à ne pas chercher à modifier les conditions de travail actuelles en recourant à des contre-grèves ou à des grèves; aucune modification, sauf en ce qui concerne les salaires, ne serait apportée aux conditions générales de travail autrement qu'en suite d'accord entre les parties intéressées;

les tarifs de salaires actuellement en vigueur seraient pris comme salaires de base, le niveau actuel du coût de la vie étant considéré comme "normal"; la rémunération des travailleurs serait accrue automatiquement et périodiquement, proportionnellement à l'augmentation de la production de chaque industrie, ceci pour assurer à l'ouvrier une part équitable à la prospérité des affaires;

tous les conflits seraient soumis à une commission paritaire de conciliation instituée dans chaque industrie et composée de représentants des employeurs et des employés; chacune de ces commissions serait présidée par un juge du gouvernement de Sa Majesté qui aurait droit de vote; les décisions de ces commissions lieraient les parties intéressées.

Aussitôt que la trêve industrielle aurait été signée, des mesures seraient prises en vue de l'institution d'un parlement industriel permanent composé, en nombre égal, de représentants des employeurs et des syndicats; cette organisation serait constituée conformément au projet établi par la commission paritaire provisoire nommée en 1919 par le conseil national paritaire des patrons et des ouvriers (National Joint Council of Employers' Representatives and Trade Unions' Representatives).—The Labor Magazine.

**CONTRAT RENOUVELE**  
Memphis, Tenn., 15.—Le contrat des pressiers d'imprimerie a été renouvelé dans tous les ateliers de journaux de cette ville.

**LA LISTE NOIRE**  
Cincinnati, 15.—Le comité de grève de l'Union des Travailleurs en chaussures met en garde ses membres en grève contre les tactiques malfonnées employées par leurs patrons pour les forcer à retourner à l'ouvrage. Il a été découvert que des sollicités parcouraient les maisons et se procuraient les indications sur les ouvriers qui se sont procurés du travail dans les autres industries de la ville et qu'ensuite, munis de ces informations, ils approchaient les nouveaux patrons des ouvriers et faisaient congédier ceux-ci. C'est la liste noire, ni plus ni moins.

## Les occupations dans l'industrie moderne

Vous êtes vous déjà arrêté un instant pour penser au nombre d'occupations dangereuses dans lesquelles les hommes et les femmes sont engagés dans l'industrie moderne?

Il n'y a pas d'accablants de lances lorsque des ouvriers entrent sur le chantier pour travailler. Vous trouveriez cela absurde si vous voyiez une foule réunie autour de l'édifice qui est en démolition et que la foule acclamerait les ouvriers qui y travaillaient. Vous penseriez qu'un homme est fou s'il enlevait son chapeau en voyant un électricien monté dans un poteau et réparant un fil électrique.

Le métier de soldat n'est pas le seul qui est dangereux. Les ouvriers de plusieurs métiers sont exposés, lorsqu'ils travaillent pour gagner leur subsistance, à trouver la mort tout aussi bien que les guerriers. Il y a un pourcentage défini de morts violentes et de blessures auxquelles nous devons faire face dans l'industrie moderne et qui font autant de ravages, si non plus, que n'en a fait la guerre.

Dans le rapport du Bureau des Compensations Ouvrières de l'Ontario, il y a eu 386 mortalités et 45191 accidents d'engorgés durant l'année 1921, la proportion des accidents par jour étant de 151.

Dans le livre des taux de la Commission de Compensation il y a une indication claire du danger et de la sûreté des différents métiers. Ces taux sont les montants chargés par \$100 de la liste de paie des employeurs, pour le prélevement de l'argent payé par la Commission pour payer les pensions aux ouvriers blessés.

Le taux le plus élevé, s'appliquant par conséquent au métier le plus dangereux, est celui de l'épaveur et de la manoeuvre des aéroplanes. Le taux est de \$10 par \$100 de la liste de paie.

Ensuite sont classés comme les plus dangereuses les occupations suivantes: travail dans les carrières, étampage des métaux, érection des structures en acier, érection des hautes cheminées, réservoirs à eau, peinture des structures élevées, démolition des édifices, et la pose des caissons, pour lesquelles le taux est de \$6 par \$100.

Les travaux ci-dessus sont considérés plus dangereux que la fabrication ou l'épaveur de la dynamite ou autres explosifs, dont le taux est de \$5. Le travail dans les trous de sable ou de gravais, la construction des égouts, les travaux d'excavation, le creusage des puits, l'érection des systèmes de sauvetage, l'opération des chemins de fer, sont taxés à \$4 ou \$5.

Les métiers les moins dangereux sont taxés à 10 centimes par \$100 de la liste de paie, ce sont la fabrication des vêtements, de la lingerie, des corsets, de la fourrure, des articles de cou et autres articles similaires. La fabrication des boîtes en carton, d'un autre côté, est 12 fois plus dangereuse que la fabrication des chemises, elle est taxée à \$1.20 par \$100. La conduite des chevaux, \$1.80 par \$100; les vidangeurs, \$1.80; les forgerons, \$1.20; la bijouterie ou orfèvrerie, 20 centimes; la réparation des automobiles, 70 centimes; la fabrication des jouets, \$1.20.

Plus de six millions de dollars ont été payés, en 1921, aux ouvriers d'Ontario pour blessures reçues à leur travail, et de cette somme presque sept cent mille dollars ont été payés pour services médicaux durant l'année.

Ceci nous montre que les hommes et les femmes employés dans l'industrie moderne sont appelés à remplir des tâches dangereuses, et que plusieurs métiers et professions sont très hasardeux.

**DEMANDEZ ASK FOR**

**LA BIÈRE POPULAIRE BÈER**

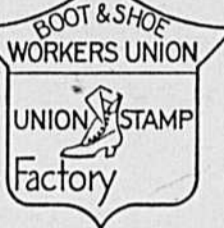
**MOLSON**

Brassée à Montréal depuis 136 ANS Brewed in Montreal since 136 YEARS

For Twenty Years we have issued this Union Stamp for use under our

**Voluntary Arbitration Contract**

OUR STAMP INSURES:



BOOT & SHOE WORKERS UNION

Peaceful Collective Bargaining

Forbids Both Strikes and Lockouts

Disputes Settled by Arbitration

Steady Employment and Skilled Workmanship

Prompt Deliveries to Dealers and Public

Peace and Success to Workers and Employers

As loyal union men and women, we ask you to demand shoes bearing the above Union Stamp on Sole, Insole or Lining.


**BOOT & SHOE WORKERS' UNION**

246 SUMMER STREET, BOSTON, MASS.

Collis Lovely, General President. Charles L. Baine, General Secretary-Treas.

**VOTE AGAINST PROHIBITION!**

DEMAND



Union MADE Beer

Personal Liberty

IN CHOOSING WHAT YOU WILL DRINK:

Ask for this label when purchasing Beer, Ale or Porter.

As a guarantee that it is Union Made

THIS IS OUR LABEL

**BUREAU DE PLACEMENT PROVINCIAL**

Francis Payette, Surintendant

Heures de bureau: 9 a.m. à 5 p.m.

Sous le contrôle du Gouvernement de la Province de Québec.

8-10 rue Saint-Jacques

Tél. Dépt. des femmes: Main 2133

Tél. Dépt. des hommes: Main 2241

Nous plaçons, gratuitement, les hommes, femmes et jeunes gens. Nous offrons du travail aux Journaliers et Ouvriers appartenant à tous les corps de métiers: Dans les fabriques, les usines, les travaux de la construction ou de l'agriculture. Nous offrons des places dans les Hôtels, Restaurants, Bonnes places pour domestiques, chauffeurs, Débardeurs, Ingénieurs, hommes de main, etc.

A. GARIÉPY.

**LABOR DIRECTORY**

**MONTREAL TRADES AND LABOR COUNCIL** — Meets every 1st and 3rd Thursday of each month at Building Trades Hall, 417 Ontario Street East. President, J. T. Foster, 62a St. Catherine St. East; Cor. Secretary, Alphéus Mathieu, 82 Montana Street.

**ALLIED PRINTING TRADES COUNCIL** — To promote the interests of the Allied Typographical Union, No. 145; Jacques Cartier, Typographical Union, No. 145; Printing Pressmen and Assistants' Union, No. 52; Bookbinders' Union, No. 91; Photographers' Union, No. 9; Stereotypers and Electrotypers' Union, No. 91; Mailers' Union, No. 39. President, R. Mazurette; Secretary-Treasurer, James Doherty, 248 St. James Street; Executive: F. Rogers, T. Gibson, J. Pelletier.

**TYPOGRAPHICAL UNION No. 176** — Meets every first Saturday at No. 248 St. James Street. Thomas Black, President; 2074 Waverley Street; James Doherty, Secretary-Treasurer, 248 St. James Street. Business hours: 9 a.m. to 6 p.m.; Saturday: 9 a.m. to 1 p.m.

**UNION TYPOGRAPHIQUE JACQUES-CARTIER, No. 145** — Assemblée le 1er samedi de chaque mois, salle de l'Union du Commerce, 149 rue Berri. Président, Joseph Gauthier, 723 rue Lafontaine; Sec. Arch. Jos. St-Hilaire, 509 Dorchester Est.; Sec. Fin. et Trésorier, Louis Gaudry, 201 rue Drolet.

**UNION DES RELIEURS, Local 91** — Assemblée tous les 1er et 3me mercredis de chaque mois, à la salle de l'Alliance Nationale, 231 rue Beauvilliers. Président, Albt E. Henderson, 503 St. Vallier; Sec. Trés., Jos. Pelletier, 694 rue Saint-André. Téléphone: Est 8495.

**CLUB OUVRIER SAINTE-MARIE DU 1er et 3e lundis de chaque mois, à la salle des Cordonniers, 1215 rue St-Catherine Est. Président, Alfred Mathieu, 406 Forsyth; 1er vice-président, A. Miron, 559 Pajum; 2e vice-prés., C. Miron, 179 Chapleau; secrétaire, J. H. A. Lavole, 706 Frontenac; secrétaire financier, F. Fiégy, 539 rue Saint-André, tél.: Est 7232.**


**BRICKLAYERS, MASONS AND TILE LAYERS' INTERNATIONAL ORGANIZATION, LOCAL 4 of MONTREAL** — Meeting every 2nd and 4th Tuesday, 417 Ontario Street East. President, George H. Chapman; Financial Secretary, H. Olive; Business Agent, H. Olive, 417 Ontario St. East. Office hours: 9 to 11 a.m. and 4 to 6 p.m. Phone: Est 887.

**UNION INTERNATIONALE DES VALLIERS ET TRAVAILLEURS EN CUIR, LOCAL 71** — Assemblées le 3e lundi de chaque mois, à la salle de l'Union du Commerce, 149 Berri. Président, E. Beaudry, 801 Logan; Vice-président, Nat. O'Leilly, 1530 rue Cartier; Sec. Fin. et Trésorier, J. G. Gauthier, 1014 rue Chabot; Sec. Fin. et Trésorier, Arm. Gauthier, 48 Bellinelle; Sec. Fin. et Trésorier, E. Bélar, 62 Turcot.

**MUSICIANS' PROTECTIVE ASSOCIATION OF MONTREAL, Local No. 406** — A. F. of M.—Assemblée le 1er dimanche du Trimestre et le premier vendredi de chaque mois, à la salle des Musiciens, 417 Ontario St. Président, J. C. Molinari; Sec. Archiviste, J. L. Paquet; Sec. Trés., A. Delcourt, 296 rue Saint-Denis. Tél.: Est 7014. Heures de bureau: 10 heures à 12:30 heures.

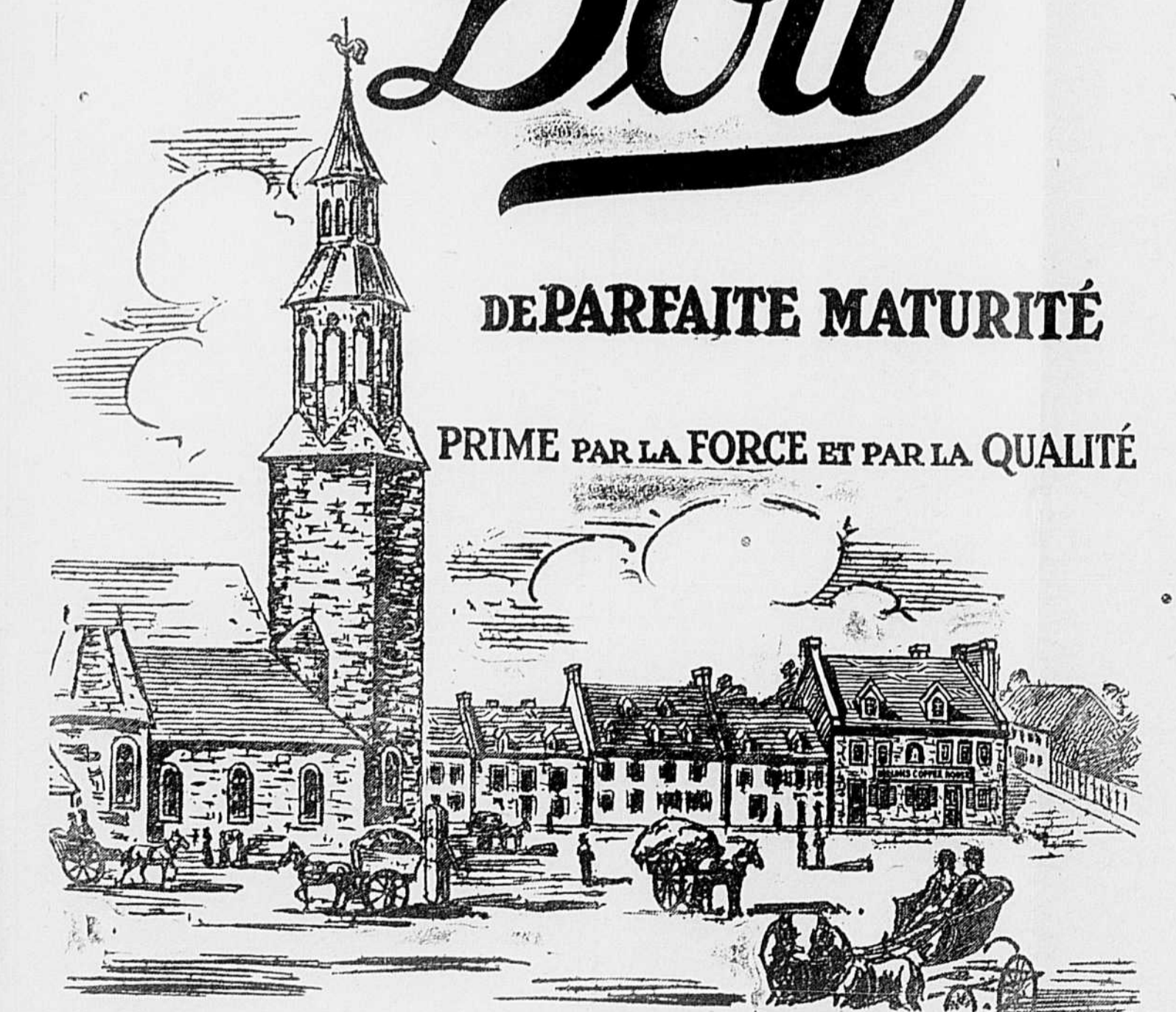
**UNION MUTUELLE DES EMPLOYÉS CIVIQUES** — Assemblées régulières: 1er et 3me mardis de chaque mois; assemblées de chaque mois, à la salle de la Catherinette, 417 Ontario St. Président, J. F. Girard, 162 Sainte-Catherine Est.; Sec. Fin. et Trésorier, C. E. Courchesne, 299 Ontario Est.; Sec. Fin. et Trésorier, Bourguignon.

# La bonne Vieille Bière



## DE PARFAITE MATURITÉ

### PRIME PAR LA FORCE ET PAR LA QUALITÉ



Cette gravure de l'ancienne TAVERNE DE DILLON a pour fond la PLACE D'ARMES, en 1790. C'est là que le premier baril de bière DOW fut mis en perce. La maison se détache du fond, ayant son site, alors, au coin de la Place d'Armes et de la rue St-Jacques, juste à l'endroit où se trouve aujourd'hui le Bureau-Chef de la Banque d'Hochelega.

**For SORE THROAT GOLD IN CHEST etc.**



**MINARD'S LINIMENT**

"KING OF PAIN"

Yarmouth, N.S. 7



TWISTING LABOR FACTS

Usually fair and sterling in its editorial policies The Gazette seems to lose its balance altogether when "slamming" Labor. Day after day gallons of ink are spread over acres of paper to abuse Organized Labor and it is most regrettable to add that very often either through malice or through lack of knowledge the writer twists facts so that they do not make Labor look foolish or as if there was no health in us.

In this editorial reference was made to the Industrial Commission which was appointed three years ago to look into the relationship between Capital and Labor and aim for betterment by suggestions. They styled the findings "A mischievous tendency" including "Fixing a maximum work day of eight hours. Assistance in the building of workmen's homes. Restoration of the 'fullest liberty of freedom of speech and press'."

The Gazette forgot to name the Commission personnel which was a grave error as who should be a member of it but the doughty Senator White himself. The other members of the Commission were Judge Mathers, chairman, Tom Moore, J. W. Bruce, Carl Riordan, Chas. Harrison, and Frank Pauzé.

The recommendations quoted, together with others "less objectionable" says The Gazette, were recommended by five members of the Commission, three of the five being actively associated with labor organizations. This is nothing less than a lie. But, to be more polite, just juggling with the truth. There were two members for each class of people on the Commission. Moore and Bruce for Labor, Harrison and Riordan for the public, and Senator White and Frank Pauzé for the employers.

The Gazette did not have pluck enough to state that Senator White was one of those who signed the minority report but they went on in the editorial referred to to praise the "more conservative character" of the minority report. Let us deal with these recommendations which are called "mischievous":

It may be mischievous in the eyes of certain employers to have an eight-hour day, we certainly are strongly in favor of it, but it is open to controversy. In what way is it vicious to give workers a chance to be human? Do the Caesars of industry dread that the working class get a larger, deeper, greater idea of life, of Welfare and Justice if the working day is reduced to eight hours?

Assistance in building workmen's homes. Is that mischievous? Come along now, Senator, it's pitiful to try to choke such rot down the throat of Labor. Are you favoring the perpetual exploitation of the tenant by the landlord, which can be remedied by the building of homes, homes for everybody.

Then look at this mischievous one, "Restoration of the FULLEST LIBERTY OF FREEDOM OF SPEECH AND PRESS". The thunder of the worker's multiplied scorn should roar at any newspaper which would call such a recommendation vicious or wrong or mischievous even.

What manner of person is this scribe whose disordered mind and twisted perspective writes such folly? If the Senator wrote it we would not say a word for he is Czar of capital of the worst type.

The right to organize and the recognition of unions. Well, let us be fair. That one might be a subject for controversy because capitalists hate to recognize unions worse than the devil hates holy water. But they have got to recognize them. Say "Yes", Mr. White. Go ahead, it won't hurt you. Ask the mine operators. Ask the textile mill owners and the railway magnates. Ask your own print shop and gall and wormwood as it is the big bosses have to recognize the unions. Is that mischievous? No. That is where the whole capital and labor shoe pinches. Organized capital compels recognition, in its Boards of Trade and Manufacturers' Associations, but when a band of brothers get together and call themselves a union it seems to be just like a red rag to a bull to employers like Smeaton White.

It is too puerile to go into the mischievous character of state insurance against unemployment, invalidity, sickness and old age. Even the great Nazarene of old would turn an eye of pity on a paper which would say such a recommendation was wrong.

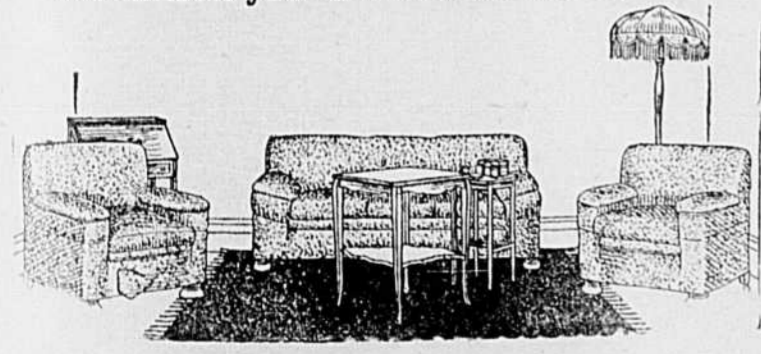
Not satisfied with their own perfidy and intellectual sterility in this case The Gazette says "the industry and the public in Canada have reason for congratulation upon the Government's failure to give effect to the majority report of that Commission". It really means that the Senator congratulates himself metaphorically patting himself on the back.

But they do not say why the congratulations are forthcoming, but fall back in conclusion upon that weary old chestnut of capital, "A fair day's work for a fair day's pay". To get at what is a fair day's work and a fair day's pay and agree to what The Gazette policies would allow, namely, just to get a living, to have "a meagrely cheap living" which is like going to sleep in hell.

Verily, verily, it is with such editorials that co-operation between Capital and Labor is getting more difficult than ever.

He that soweth the wind shall reap the whirlwind.

Our Chesterfield Club will interest you—note this set and come in.



This Fine Set Is

Three pieces of the pillow arm type, upholstered with pretty tapestry or mohair. Loose spring cushions, spring backs and spring edges are notable points of this set. Worth \$175.00

\$139.

This is one of our Chesterfield Club Sets—\$19.00 to be paid now, and the remainder in six monthly payments of \$20.00 each. Delivery will be made at once.



Third Floor Up.

Mail Orders Filled.

STIRRING SPEECH BY GOMPERS

Sam. Gompers, the veteran president of the American Federation of Labor, may be old in years, but he has the 'pep' and eloquence to unhorse the enemies of Labor wherever they may show a head. This Daugherty injunction about which he raised a big "dust" a few days ago, came in for another dressing down at the annual convention of the International Typographical Union being held at Atlantic City this week.

Mr. Gompers reviewed the nation-wide strike of the printers for the 44-hour week, the granite cutters' strike against wage reductions and the textile workers' and coal miners' strikes.

"In my judgment," he continued, "the industrial tide has changed. The men and women of toil will cling more closely and fervently to this only hope for their protection and the promotion of their rights and their interests, their trade union and our federation of unions."

"I am in receipt of more letters and telegrams and telephone calls than I have ever received before in all my experience, relative to the situation as it now exists in our country, and urging action whether practical or impracticable."

HUMANE TREATMENT BRINGS RESULTS

Down there at Sydney, N. S., where the seething cauldron of Labor trouble is always bubbling it seems as if the humane treatment of the workers had brought prompt and effective results.

The Dominion Iron and Steel Corporation which of course is just one of the companies of the Empire Steel Corporation, has given the men an increase of 18 per cent over the existing rates and will be retroactive to the first of September. This is according to a statement made by Superintendent W. R. Bishoff to a committee representing the steel workers.

Further he also announced that hereafter he would be able to meet the men in sub-committees from the different departments to discuss grievances of any kind.

Officials of the Steel Workers' Union have expressed gratification at this step. Why should it not have been taken long ago?

WHY NOT GIVE CREDIT

To quote an article verbatim from another paper is most complimentary as a rule, but when it is not credited the compliment is lefthanded and becomes a breach of taste not tolerated in good newspaper life. In the west, especially in Ontario, certain papers continually reproduce verbatim articles from The Labor World, and never even mention where it is from. A paper with a big Labor Day issue of last week, the whole of the introduction to the Trades and Labor Congress constitution, was used in a double column editorial, and as far as credit is concerned it might have come from Timbuctoo or The Four Horsemen of the Apocalypse. This is not the first time this same paper has been "caught like this" and they will surely pardon our agreeable resentment because it is so easy to add the name of the paper from which the matter was taken. Play the game.

FAILURE

Don't assume the loser's attitude towards Life. Don't go about with an expression of failure on your face. The world very quickly detects the signs of success or failure and will help you the way you are going. If you are going down it will lick you. So long as you radiate doubt and discouragement, you will be a failure. If you want to get away from poverty, you must keep your mind in a productive creative condition. In order to do this you must think confident, cheerful creative thoughts. You must see a new world before you can live in it.

SOME FINE ADVERTISING

The special Labor Day advertisements of the City and District Savings Bank have been much commended by press and public, and rightly so, for they are unique in every way.

The allegory of the huge gates of prosperity shows in well drawn figures "Industry, Religion and Thrift". The crowning force which makes thrift and industry important is the worship. Right on the topmost arch of the gates the words printed are "All honor to the conscientious working man". On one side of the pillars the words are "Duty well done is his greatest glory". On the other side are "Honesty is his greatest title to nobility". Mr. A. P. Lespérance, the general manager, is not a man who says one thing and means another, but he actually lives the very spirit and letter of these ads. His thousands of working men clients all receive the courtesy and attention which wins confidence and contentment and this radiates from the pleasing manners of the chief right through the whole staff in all the branches. These well written advertisements are doing much good. They help to enrich the morale of the workers and strengthen their will to do just the idealistic things which the advertisements so eloquently place before them. Congratulations are due Mr. Lespérance for the true handmaiden of industry in banking.

"In the darkest spot on earth Some love is found." —Procter.

"Let be our wail and help your fellow-men, And send the day into the darkened heart." —Tennyson.

He who is afraid of asking is ashamed of learning. —Danish.

HAVEN'T GOT TIME

Opportunity tapped at the door With a chance for the brother within; He rapped till his fingers were sore, And muttered, "Come on, let me in. Here is something I know you can do. Here's a hill that I know you can climb." But the brother inside very quickly replied: "Old fellow, I haven't got time." Opportunity wandered along In search of a man who would rise He said to the indolent throng: "Here's a chance for the fellow who tries." But each of them said with a smile, "I wish I could do it, but I'm busy today, and I'm sorry to say That I really haven't got time." Of all the excuses there are By which this old world is accused, This "haven't got time" is by far The poorest, the feeblest, the worst. A delusion it is and a snare; If the habit is yours, you should shake it. For if you want to do what is offered to you You'll find time to do it, or make it.

TWO CAN PLAY AT INJUNCTIONS

It was rather a surprise to some of the big Chicago lawyers who helped Attorney General Daugherty to draft the now famous injunction against the strikers and which raised such a furore in the American Federation of Labor headquarters. Gompers struck out viciously and the local authorities and a court of the District of Columbia issued an order restraining local authorities from carrying out requirements of the injunction against striking strikers. It is easy to see where the thin would. It would be pie for the pettifogging lawyer who would continue injunction against injunctions for a long time, until the business became as absurd as it ought to be pronounced without that.

AMEND COMPENSATION LAW

Atlanta, Georgia, Sept. 8.—The state legislature has strengthened the workmen's compensation law. The death benefit has been increased from \$3,000 to \$8,800; maximum benefit from \$12 to \$15 weekly and the waiting period shortened from 14 days to seven days. The full disability benefit has been increased from \$4,000 to \$5,000. The legislature refused to pass an anti-picketing bill, and took the same position toward the repeal of the barbers' license law.

BACK TO WORK

On Monday morning 155,000 miners in the heart of the United States anthracite coal belt returned to work, after five months strike. The men's "triumph" said The Gazette, "was dearly won". Surely it was dearly won, but why not dwell upon the fact that it WAS WON and not lost, for all along during those miserable five months The Gazette prophesied failure for the strikers. But why not fight fair and be a good loser? In a brief editorial the same old sneer prevailed when they said: "Some will have to go cold. There are only some of the workers who can pay workers' prices for coal and get all they need." In addition to the sneer there is a cold blooded chuckle as if it would delight in seeing some of the workers freeze.

TOM MOORE ON UNEMPLOYMENT

In a published interview last week Tom Moore, President of the Trades and Labor Congress of Canada, commented on the recent conference on unemployment held in Ottawa. He thought that, according to the press reports, little had been accomplished. Continuing, he is reported to have said: "The responsibility for dealing with the unemployment problem during the past two or three years has been made a football among municipal, provincial and federal authorities. Now this conference has adjourned, apparently satisfied that their duty to the unemployed workers of Canada has been fulfilled by passing a resolution expressing the pious hope that industry will adopt this unwanted waif as its own. "With employers making general demands for longer working days, thus limiting the number of workers required, and sometimes, there is every reason to believe, restricting production in order to prevent a break in prices, it is difficult to see how much relief is to come from that particular source. "Perhaps more than is expressed in the resolutions for publication really was decided upon at the secret sessions of the conference, from which results may come at a later date. Unless this is the case, it does not seem that any real step towards dealing effectively with such unemployment as exists and without doubt will occur in the winter, or any effective measures for preventing recurrence of future unemployment."

DELEGATES TO GENEVA

Names have been announced of the Canadian delegates to the International Labor Conference which opens at Geneva, Switzerland, on October 18. The two Dominion Government delegates will be Hon. James Marleak, Minister of Labor at Ottawa, Hon. Ernest Lapointe, Minister of Marine and Fisheries, the latter being at present in Europe attending the meeting of the League of Nations; W. C. Coulter, of the Booth-Coulter Copper Co., Toronto, has been selected to represent the employers of Canada, and Tom Moore, to represent the Trades and Labor Congress of Canada, will represent the workers of Canada. In addition to a single direct representative each, both employer, and worker are allowed to send a person to act as adviser to their delegate. H. W. MacDonnell, of the Canadian Manufacturers' Association, Toronto, has been selected for adviser to the employers' delegate, and John W. Bruce, of Toronto, will fill a similar position in relation to the workers' representative.

BREAKING FROM INTERNATIONAL

There is a story from Fredericton, N. B., that the Maintenance of Way Employees and Shop Laborers are trying to make a break with the International Labor Organization. A meeting was held there last Sunday where 150 members of three New Brunswick branches of the International Brotherhood were present. Two suggestions were discussed. One was to affiliate with the Canadian Brotherhood of Railway Employees and the other was to form a new national organization, confined to Canada. No definite action was taken, but another meeting will be held in October, following the return of the delegates who attend the convention of the I. B. of M. W. E. and R. S. L., at Detroit, in that month.

TOO EXACT

An American politician, who at one time served his country in a very high legislative place, passed away, and a number of newspaper men were collaborating on an obituary notice. "What shall we say of him?" asked one of the men. "Oh, just put down that he was always faithful to his trust." "Yes," answered another of the group, "that's all right, but are we going to give the name of the trust?"

EVERY DISCORD

Every discord may be regarded as a part of the great endeavor to adjust one's self to the beauty of the universe. Good will, like a lost name, is gone by many actions and lost by one.—Jeffrey.

Labor Accidents and the Medical Profession

At the congress of French speaking physicians held in Montreal for the past ten days, some interesting side lights to workers came in for discussion. One was the amendments of the Workmen's Compensation Act with a view to changing the relations of the medical profession toward the Court. The suggestions advocated were voiced by Dr. Arthur Simard of Quebec City who addressed the congress at the Sulpician Library last Saturday morning. He was warmly applauded when he said that present conditions as regards evidence of physicians in courts, must not continue. It was a question of professional dignity that was involved in having amendments made and what was needed was a commission of medical men acting as a jury instead of having physicians testify on one side and other physicians testifying on the other side. In reviewing the Act he stated that in his opinion all workmen should come under the act and not as now those eligible being limited to wage earners below a certain amount. There were no exceptions in France. He also wanted the Province of Quebec to copy the British law to take in occupational diseases. All the other provinces in Canada provided for occupational diseases, and Quebec should follow suit. In Canada there were two systems of trying cases, one by commission, as in Ontario and elsewhere, and one before a judge, as in Quebec, and he preferred the latter system.

When a case of an accident to a workman does not fall under the Workmen's Compensation Act, the matter was one for a jury to decide, and there was no doubt, said Dr. Simard, that a jury did not give justice to the employer, sentimentality, hence his reason for having all accidents to workmen come under the Act, and judgment rendered by a judge after hearing a jury of medical men. If the judge, as is now the case, has to act on expert evidence given by both sides, it was hard for him to render justice, seeing he had not the training to decide in such matters. Therefore he wanted an independent commission of experts who would deal with the medical questions, and render a verdict to the judge. The judgment of such a commission would be the only one heard by the judge, who would then be in a position to do justice to both employer and employee. On this jury of experts a physician who had treated the injured man would not be allowed to sit, so that its independence would be certain, and it should also be so composed as to give moral certitude of its verdict. The medical jury could also fix the tariff of fees due. Unless a system of expert juries is adopted, said Dr. Simard, he had no wish to see occupational diseases added to the Act, because he feared scandal, and it was time that the professional scandal of the courts should cease. Dr. Simard also proposed that employers should bear the medical expenses of accidents.

DELEGATES TO GENEVA

Names have been announced of the Canadian delegates to the International Labor Conference which opens at Geneva, Switzerland, on October 18. The two Dominion Government delegates will be Hon. James Marleak, Minister of Labor at Ottawa, Hon. Ernest Lapointe, Minister of Marine and Fisheries, the latter being at present in Europe attending the meeting of the League of Nations; W. C. Coulter, of the Booth-Coulter Copper Co., Toronto, has been selected to represent the employers of Canada, and Tom Moore, to represent the Trades and Labor Congress of Canada, will represent the workers of Canada. In addition to a single direct representative each, both employer, and worker are allowed to send a person to act as adviser to their delegate. H. W. MacDonnell, of the Canadian Manufacturers' Association, Toronto, has been selected for adviser to the employers' delegate, and John W. Bruce, of Toronto, will fill a similar position in relation to the workers' representative.

BREAKING FROM INTERNATIONAL

There is a story from Fredericton, N. B., that the Maintenance of Way Employees and Shop Laborers are trying to make a break with the International Labor Organization. A meeting was held there last Sunday where 150 members of three New Brunswick branches of the International Brotherhood were present. Two suggestions were discussed. One was to affiliate with the Canadian Brotherhood of Railway Employees and the other was to form a new national organization, confined to Canada. No definite action was taken, but another meeting will be held in October, following the return of the delegates who attend the convention of the I. B. of M. W. E. and R. S. L., at Detroit, in that month.

TOO EXACT

An American politician, who at one time served his country in a very high legislative place, passed away, and a number of newspaper men were collaborating on an obituary notice. "What shall we say of him?" asked one of the men. "Oh, just put down that he was always faithful to his trust." "Yes," answered another of the group, "that's all right, but are we going to give the name of the trust?"

EVERY DISCORD

Every discord may be regarded as a part of the great endeavor to adjust one's self to the beauty of the universe. Good will, like a lost name, is gone by many actions and lost by one.—Jeffrey.

Advertisement for 'To Holders of Five Year 5 1/2 per cent Canada's Victory Bonds'. Issued in 1917 and Maturing 1st December, 1922. Includes details on conversion proposals and contact information for W. S. Fielding, Minister of Finance.

